

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-BRIEUC, LE 20 NOVEMBRE 2024

## ROUTES DÉPARTEMENTALES

LE DÉPARTEMENT PERMET AUX USAGERS EN DÉPLACEMENT DE SUIVRE L'ÉTAT DES ROUTES EN TEMPS RÉEL GRÂCE AU SITE INTERNET ET L'APPLI INFOROUTES22

Alors qu'un épisode de froid se présente, le Département des Côtes d'Armor anticipe l'activation de son service de surveillance quotidienne et matinale des routes départementales. Chaque matin, des alertes sont publiées avant 7h, en cas de neige ou de verglas. Les Costarmoricaines et les Costarmoricains peuvent, s'ils le souhaitent, recevoir ces informations par courriel en consultant le site [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr). Le Département invite tous les usagers des routes à faire preuve de la plus grande vigilance.

Depuis ce mois de novembre, le Département a mis en œuvre son service de viabilité hivernale. Cette organisation spécifique consiste en un système d'astreintes 24h/24h, ainsi que des patrouilles engagées dès 4h du matin pour surveiller l'état des routes dont le Département a la responsabilité. Lorsque cela est nécessaire, c'est-à-dire dans le cas d'un événement météorologique craint ou avéré (neige, verglas) des opérations sont engagées, selon un ordre de priorité défini.

## UNE ALERTE INFO DÈS 7H DU MATIN

Grâce aux informations remontées du terrain par les patrouilleurs départementaux, un bulletin est publié chaque matin sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr). Il est également proposé aux Costarmoricains de recevoir par courriel une alerte lorsqu'un risque est estimé. Il leur suffit pour cela de se rendre sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) dans la rubrique « L'hiver sur les routes ».

## LE PORTAIL INTERNET ET UNE APPLICATION INFOROUTES 22

Le portail [inforoutes22.cotesdarmor.fr](http://inforoutes22.cotesdarmor.fr) propose une cartographie en temps réel des conditions de circulation sur le réseau départemental. Au-delà des informations remontées par les patrouilleurs durant la période hivernale, le portail signale également l'ensemble des chantiers routiers, les incidents éventuels en cours (accident, arbre couché, inondations, etc.) ou les perturbations dues à un événement programmé (festival, rassemblement). Par ailleurs, une application mobile Inforoutes22 est disponible sur Android et IOS.

« Je tiens à saluer le travail et l'engagement de nos agents des routes qui s'investissent quotidiennement, dès 4h du matin et dans des conditions difficiles, pour assurer sécurité et confort aux usagers des routes départementales. Le dispositif de viabilité hivernale que nous mettons en place chaque année, ainsi que le site et l'application inforoutes22 participent à l'amélioration de l'information et invitent les usagers à modifier leur comportement en cas d'épisodes climatiques dangereux. En cela, ils contribuent à la prévention et à la sécurité routière », déclare André Coënt, vice-président délégué aux Infrastructures et aux Mobilités douces.

L'ensemble du réseau départemental est classé en quatre catégories selon un degré d'urgence d'intervention. L'objectif est de permettre le maintien ou le rétablissement le plus rapide des conditions de circulation satisfaisantes pour les usagers en commençant par les itinéraires les plus fréquentés. Les services du Département sont par ailleurs en contact avec Météo-France pour anticiper d'éventuels phénomènes dangereux.

**Portail Internet :** [inforoutes22.cotesdarmor.fr](http://inforoutes22.cotesdarmor.fr)



## CONTACT PRESSE

Direction de la Communication  
Marion Sevenier

[marion.sevenier@cotesdarmor.fr](mailto:marion.sevenier@cotesdarmor.fr)  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83